

« Rendez-vous salarial » en juin 2018



LA BALLE EST DANS LE CAMP DU GOUVERNEMENT

Dans un contexte de hausse du coût de la vie...

- de reprise de l'inflation (+2 % en rythme annuel)
- de hausse du prix des produits alimentaires (+1,7 % sur un an) et de l'énergie (+10 %)
- d'augmentation de l'indice de référence des loyers (+1,05% sur un an)

... la rémunération et le pouvoir d'achat des agents publics sont en berne

- la valeur du point d'indice a été gelée en 2018>
- le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR) a été reporté d'un an
- le jour de carence a été restauré
- la retenue pour pension a encore augmenté au 1^{er} janvier 2018 et réaugmentera le 1^{er} janvier 2019

Dans ces conditions, l'UNSA Fonction Publique exige une mesure générale de revalorisation du traitement de tous les agents publics, stagiaires, titulaires et contractuels.

Le Gouvernement peut faire le choix de revaloriser le traitement de tous les agents publics, et réaliser un geste attendu de reconnaissance de leur implication et de leur action au quotidien. Ce geste marquerait l'importance qu'il attache au service public et sa volonté de promouvoir l'attractivité des métiers de la fonction publique !

La décision du Gouvernement de reporter le protocole PPCR pénalise fortement le pouvoir d'achat des fonctionnaires : l'UNSA demande l'application au 1^{er} septembre 2018 des dispositions qu'il a reportées !

L'UNSA demande également :

- que la promesse du président de la République soit tenue : l'indemnité compensatrice de la CSG doit, comme pour les salariés, se traduire par un gain de pouvoir d'achat pour tous les agents publics
- que la promesse du ministre de l'action et des comptes publics, faite lors du rendez-vous salarial d'octobre 2017, soit tenue : une protection sociale complémentaire doit être financée pour tous les agents publics
- la revalorisation du montant de rachat de jours de compte épargne-temps (CET)
- la revalorisation des taux d'indemnité de résidence
- la publication des textes relatifs à la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) pour 2018
- la poursuite des travaux et des réflexions sur les parcours professionnels et les rémunérations, en particulier pour revaloriser les métiers les plus féminisés et pour promouvoir l'égalité réelle

Enfin, l'UNSA rappelle l'engagement pris lors du RDV salarial d'octobre 2017 et compte sur la revalorisation significative du montant des indemnités de remboursement des frais de déplacement et de mission : les agents publics ne doivent plus en être de leur poche !

L'UNSA demande aussi que les employeurs publics s'engagent sur une amélioration des prestations d'action sociale.

**LE GOUVERNEMENT NE PEUT PLUS IGNORER
LES REVENDICATIONS DES AGENTS PUBLICS.**

